



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

oeuvres universitaires

Question écrite n° 107847

Texte de la question

Mme Christine Marin attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les prix d'un dîner étudiant dans les restaurants universitaires. Pour faire face à une demande, on constate désormais que des RU sont ouverts le soir pour garantir un repas diversifié et équilibré aux étudiants. Néanmoins il faut noter qu'ils ne garantissent pas les mêmes qualités de services et de prestations à cette population. En effet, un déjeuner complet (une entrée, un plat chaud et un dessert) ne coûte que 3 € alors que le prix d'un dîner complet est différent. Certes les tarifs s'adaptent à ce qu'a pris l'étudiant, et le repas peut ainsi lui revenir moins cher, mais pour la même prestation qu'un déjeuner, le prix du dîner est légèrement supérieur. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser quelles mesures elle compte prendre pour remédier à cette problématique.

Texte de la réponse

La restauration universitaire doit s'adapter à la diversité des publics et au caractère évolutif des besoins, tout en garantissant pour les étudiants le tarif social défini nationalement. En conséquence, les restaurants universitaires ouverts le soir proposent systématiquement un menu traditionnel aux étudiants au tarif défini par le conseil d'administration du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, soit actuellement 3 euros. Le menu est composé d'un plat, trois périphériques et d'une carafe d'eau. Seules, les boissons (soda, eau minérale...) font l'objet d'un supplément. En revanche, les menus proposés dans les cafétérias et brasseries, midi ou soir, sont différents des menus servis dans les restaurants universitaires classiques. Par conséquent, l'étudiant paye la prestation qu'il a choisi de consommer. Néanmoins, l'étudiant peut se voir proposer un menu à 3 euros dans certaines cafétérias. Le menu ainsi proposé est constitué d'une salade verte, d'un plat, d'un dessert et d'une boisson.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Marin](#)

Circonscription : Nord (23^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107847

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4710

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7370